



Soutien aux technicien·ne·s en grève à La Coursive, scène nationale de La Rochelle

Depuis le 4 décembre, les salarié·e·s technicien·ne·s intermittent·e·s de La Coursive, scène nationale de La Rochelle, sont en grève pour leurs salaires. Le Synptac-CGT salue leur mobilisation et leur adresse tout son soutien.

Alors que pendant 14 ans, les technicien·ne·s intermittent·e·s bénéficiaient du même système de revalorisation automatique annuelle de salaire que les permanent·e·s, le refus par la direction de se conformer à cet usage depuis 2020 a mis le feu aux poudres, le tout sur fond d'inflation forte qui conduit à un décrochage des salaires par rapport au coût de la vie. Face à cette rupture manifeste d'égalité entre des salarié·e·s permanent·e·s d'un côté et intermittent·e·s de l'autre (rupture qui pourrait en soit fonder une action en justice) et au refus de la direction de revaloriser les salaires à la hauteur de l'inflation, les salarié·e·s concerné·e·s, dont on sait combien la précarité de leur situation peut être un frein à une mobilisation, ont courageusement décidé de cesser collectivement le travail, pour faire entendre leurs voix. Le Synptac-CGT demande que les salarié·e·s technicien·e·s embauché·e·s en CDD d'usage à La Coursive soient rétabli·e·s dans leur droit à bénéficier des règles en vigueur quant à la hausse annuelle des salaires, et qu'une revalorisation globale des salaires soit faite dans cet établissement.

Alors que le secteur du spectacle vivant public traverse une crise majeure en matière de recrutements, la situation à La Coursive, ainsi que dans d'autres lieux (cf. la récente mobilisation à la MC2, scène nationale de Grenoble) interroge quant à la manière qu'ont certaines directions de traiter les salarié·e·s (en tentant au passage de jouer la division entre permanents et intermittents) et nous renvoie à l'impasse dans laquelle nous sommes depuis de trop nombreux mois. Déficits en cascade, hausse des salaires qui ne rattrapent plus l'inflation (quand hausse il y a), tentatives de raboter les droits des salarié·e·s par des révisions d'accord d'entreprise, etc. Pendant ce temps-là, la DGCA planche sur le plan « mieux produire, mieux diffuser ». Est-ce avec 9 millions d'euros qu'une solution pourra être trouvée pour l'ensemble du secteur du spectacle vivant public ? Certainement pas.

Le spectacle vivant public a urgemment besoin d'un plan de refinancement qui soit à la hauteur des enjeux, pour qu'en plus de « mieux produire, mieux diffuser », les travailleuses et travailleurs de ce champ, quel que soit leur cadre d'emploi, travaillent mieux.